

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° II-AC23

présenté par

M. Emmanuel Grégoire, Mme Céline Hervieu, M. Courbon, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Keloua Hachi, M. Proença, Mme Rouaux et les membres du groupe Socialistes et apparentés

-----

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Médias, livre et industries culturelles »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Presse et médias	0	1 500 000
Livre et industries culturelles	1 500 000	0
<b>TOTAUX</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 500 000</b>
<b>SOLDE</b>		0

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à rétablir les crédits attribués au Livre et à la Lecture à hauteur de ceux de 2024.

Alors que les indicateurs du bleu budgétaire concernant le renouvellement de la création éditoriale sont en baisse, il nous semble essentiel de soutenir le développement de la création littéraire et la diffusion la plus large possible du livre et des pratiques de lecture.

Pour cela nous proposons de rétablir les 1,5m€ de moins qu'enregistre l'actionLivre et Lecture.

Afin de respecter les règles budgétaires, cet amendement propose, en AE et CP :

- d'abonder de 1,5 m€ l'action n° 02 du Programme 334 ;
- de prélever 1,5 m€ à l'action 01 du Programme 180